

FLEURISSEMENT 2023



INTRODUCTION

Le projet communal 2023 s'inscrit dans la continuité d'une démarche de développement durable initiée depuis plus de 10 ans et qui a été récompensée en 2022 par l'obtention du niveau 3 du label européen Territoire Engagé « Climat-Air-Energie » anciennement dénommé label Cit'Ergie. Cet engagement dans cette démarche a permis à notre collectivité de construire et structurer sa politique en faveur de l'environnement et de lutter contre le réchauffement climatique.

La mise en place d'un plan d'actions sur la base des 6 domaines du référentiel (développement territorial - Patrimoine de la collectivité - Approvisionnement en énergie, eau et assainissement - Mobilité - Organisation interne - Communication et coopération) nécessite d'avoir une réflexion globale et de réaliser un travail collectif et transversal entre agents et élus.

Cette labellisation, qui est une démarche d'amélioration continue, nous oblige à ne pas rester sur nos acquis, à se remettre en question, mais aussi à agir au-delà de nos domaines de compétences pour aller chercher plus de transversalité auprès de nos partenaires et citoyens.

Nombre de ces actions ont un lien direct avec notre projet de fleurissement et d'embellissement de notre cadre de vie.

Nous sommes également conscients du rôle que nous devons tenir en raison de notre situation proche de la frontière suisse, de l'entrée en France et dans notre département, pour favoriser le développement du tourisme.



LE PROJET DE FLEURISSEMENT

La conception du projet est définie en commission à partir des résultats obtenus à l'issue de la campagne précédente et en tenant compte des observations formulées par le jury lors de sa visite. Notre réflexion s'enrichit également des appréciations faites par la population et les touristes lorsqu'elles sont connues à la mairie.

La commission a fixé comme objectif le maintien d'une cohérence entre le choix des plantes, les lieux choisis, les effets d'harmonie avec les adaptations nécessaires aux contraintes climatiques et le respect de l'environnement. Cette démarche a orienté à privilégier un fleurissement plus classique dans le centre historique avec des fleurs annuelles, et plus varié, ouvert aux plantes vivaces sur les grands axes, les entrées de ville et les jardins.

Les conditions climatiques que nous connaissons depuis quelques années et notamment les périodes de sécheresse qui amènent des restrictions de l'usage de l'eau nous ont conduit à revoir la campagne 2023. Suite à ces différents épisodes et celui de l'année dernière où même l'arrosage avec de l'eau de pluie récupérée était interdit, nous avons constaté que les plantations dans les massifs en pleine terre avaient bien résisté. Ceci nous a donc conduit à réduire le nombre de contenants (jardinières, suspensions et vasques).

Les vasques ont été regroupées pour avoir un effet de « masse » afin de réduire la chaleur ou ont été disposées en zones ombragées. Cela nous permet également d'être plus efficace et rapide au moment de l'arrosage. Cette année, nous avons maintenu une trentaine de variétés et encore réduit le nombre de plants annuels (7 900 en 2019, 5 580 en 2022 et 3 520 en 2023). Pour compenser cette diminution, nous avons plantés 550 plants de 24 espèces de vivaces et petits arbustes.

Les employés municipaux, comme les années précédentes, sont mobilisés et apportent leur concours efficace, pour mettre en œuvre la politique voulue par les élus en ce domaine.

Ce sont bien entendu les services techniques qui se trouvent au premier plan, mais ils partagent, avec ceux chargés de la communication, de la jeunesse et de la culture, le travail où chacun apporte ses compétences, afin de réussir les actions menées.



MAINTIEN D'UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ ET D'UNE IDENTITÉ

La ville existait au moyen-âge et son image s'est construite autour de son passé, qui nous a laissé un patrimoine comportant quatre bâtiments inscrits à l'inventaire des monuments historiques et bon nombre de bâtiments anciens. Le développement économique de la commune s'est réalisé sans détruire le cachet particulier lié au cadre naturel provenant de la vallée, traversée par trois cours d'eau et avec la présence d'une forêt communale préservée d'une surface de plus de 210 ha.

Ce cadre donne aux habitants la possibilité de bénéficier d'une nature proche, mais également d'espaces verts et d'arbres dans les quartiers. Les services communaux ont procédé à un recensement de notre patrimoine arboré, pour assurer son maintien et sa valeur. Les services techniques aidés par des entreprises spécialisées se chargent des interventions nécessaires sur ces ensembles nécessaires à l'équilibre de la vie en ville. Il faut ajouter notre volonté d'aboutir au maintien de cette qualité, à la préservation de l'environnement et à toutes les actions qui y conduisent.

La qualité du cadre de vie intègre également la propreté urbaine et le désherbage des rues et du cimetière. La non utilisation des produits phytosanitaires depuis quelques années et différents essais plus ou moins réussis au fil du temps, nous ont conduit à acheter de nouveaux équipements. Toutes ces solutions sont complémentaires et à utiliser en fonction des situations :

- Une désherbeuse mécanique à brosse pour désherber les surfaces minérales dures telles que les caniveaux, les bords de trottoirs ...etc
- Une désherbeuse mécanique à couteaux pour désherber les surfaces en gravier, sable, etc
- Une balayeuse compacte qui nous permettra de maintenir en état de propreté les surfaces telles que les trottoirs et les rues étroites et aussi pour limiter la pousse de l'herbe.



En dernier lieu, nous faisons appel à un prestataire pour le balayage de voirie des rues et axes principaux.

Le fleurissement réalisé montre la possibilité de créer des espaces valorisés en appliquant les principes d'économie et d'écologie.

Le charme de notre cité est aussi lié à l'aspect des rues, des façades avec les couleurs arrêtées dans un plan défini avec l'architecte des bâtiments de France, pour former un cadre visuel mis en valeur par le fleurissement. Nous sommes également engagés dans des opérations conduisant à l'enfouissement des réseaux.

C'est donc une ville à découvrir par les touristes et ceux qui empruntent la piste cyclable franco-suisse.

Un important projet de rénovation du centre ancien a été réalisé en 2022 dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de revitalisation des bourgs-centres organisé par la région Bourgogne-Franche-Comté. Au-delà du remplacement des revêtements et de la mise en accessibilité, il a été planté dix-sept arbres en plein cœur de ville et six autres en périphérie proche afin d'apporter de la fraîcheur en été. Ils ont été plantés dans des fosses de dimensions importantes et dans un mélange terre-pierre afin de favoriser leur développement.



CONSERVATION D'UN LIEN SOCIAL ET D'UNE ÉCONOMIE LOCALE

Notre patrimoine historique et naturel contribue au maintien d'une activité commerciale et assure un travail vers des associations à caractère social. Des tâches d'entretien d'espaces verts sont confiées à des organismes d'insertion pour le travail et en été la ville embauche de jeunes étudiants pour l'entretien des fleurs. L'association des jardins ouvriers offre la possibilité aux familles d'obtenir le bénéfice de leur production. La qualité de notre environnement favorise le développement du tourisme, qui aide l'économie locale.

Nous privilégions également les producteurs proches pour les achats de plantes et autres fournitures nécessaires à leur entretien.

La présence depuis 2018, d'une nouvelle association (les Incroyables comestibles), avec sa démarche vers des jardins partagés, nous aide à ouvrir un nouveau regard concernant l'organisation des espaces dédiés aux productions alimentaires ou florales. L'association des jardins ouvriers toujours active et la réalisation de petits jardins intergénérationnels au foyer Louis Clerc et à celui des quatre saisons, permettent de maintenir un lien social intergénérationnel.

Il faut y ajouter également l'organisation du traditionnel concours communal des maisons fleuries et l'inscription des lauréats, à celui dépendant du département où la ville présente également sa candidature pour l'hôtel de ville. Nous encourageons le développement de toutes les actions en faveur de la nature.



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Nos services ont intégré dans leur manière de pratiquer, cette adaptation aux méthodes plus écologiques, conduisant à économiser les moyens utilisés, pour l'entretien des plantes. Nous effectuons des paillages dans les massifs, équipons les suspensions, les vasques et jardinières de rétenteurs d'eau et de dispositifs limitant l'évaporation. Notre objectif à terme sera de posséder une autonomie pour les besoins d'arrosages, avec le stockage de l'eau de pluie dans des cuves nous donnant une réserve actuelle de 90 m³, soit environ 1 mois d'autonomie. Lorsque les arrêtés de restriction d'eau le permettent, nous utilisons l'eau d'un puit situé au stade, permettant également l'arrosage de nuit pour le terrain de foot en herbe, tous les arrosages se faisant soit de nuit soit tôt le matin.



COMMUNICATION ET ANIMATION

Des articles sont consacrés aux thèmes concernant nos actions en faveur du respect de la nature, du cadre de vie où le fleurissement occupe une place importante et aux résultats obtenus par les particuliers ou la ville, lors des participations aux concours organisés dans le cadre des villes et villages fleuris. La mairie récompense les participants qui s'inscrivent dans cette démarche.

Nous sommes attachés à promouvoir tous les liens possibles avec les établissements scolaires. A ce sujet, il faut rappeler la réalisation d'un jardin pédagogique à la cité scolaire mais d'autres actions en lien avec les écoles maternelles et élémentaires ainsi que le périscolaire telles que :

- Ateliers « découverte de l'environnement » avec le périscolaire
- « L'école du dehors ». Les élèves de la maternelle Louise Michel ont cours ½ journée par semaine dans une classe aménagée avec des rondins de bois dans la forêt.
- Jardins dans les cours de la maternelle Pergaud et de la maternelle Louise Michel
- Mise en place d'un Permis citoyen avec les élèves des écoles élémentaires qui comporte un volet environnement et notamment des ateliers « tri des déchets » avec l'intervention d'un animateur de la Communauté de Communes Sud Territoire
- Conseil Municipal des Jeunes : mise en place d'une commission environnement



L'ÉCOLE DEHORS - ECOLE LOUISE MICHEL



LES DÉCORS SAISONNIERS



LES FRANCAIS ET LE PÉRISCOLAIRE



FRESQUE RÉALISÉE À L'OCCASION DE LA SEMAINE DE L'ENFANCE



L'ÉVOLUTION

L'actualité climatique et les périodes de sécheresse que nous connaissons aujourd'hui, conditionnées aux arrêtés préfectoraux de restriction des usages de l'eau, nous obligent à adapter nos choix, mais il est de plus en plus difficile de maintenir un fleurissement à la hauteur de nos ambitions.



Sandrine JANIAUD LARCHER

Maire de Delle



L'Hôtel de Ville



L'Hôtel de Ville



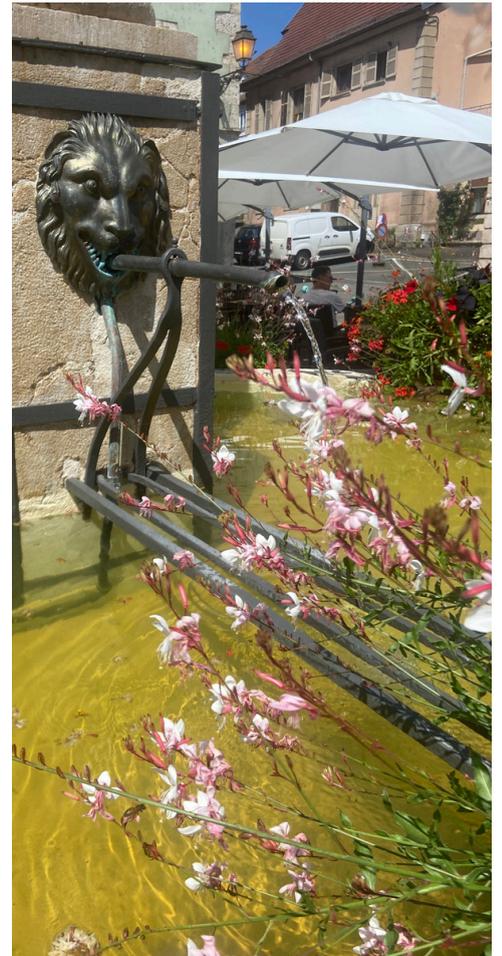
Les services techniques



Les services techniques



La fontaine





Le coeur de ville



Les ponts et le lavoir



Les ponts et le lavoir

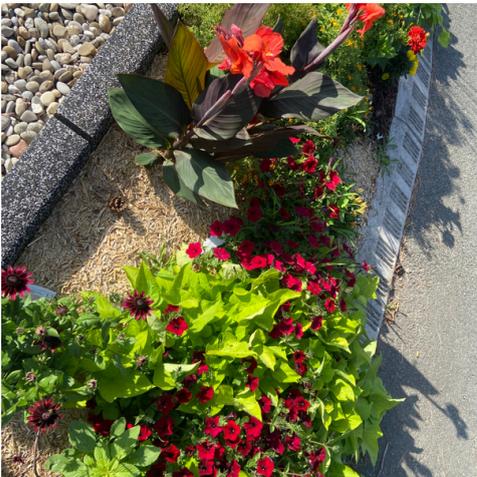




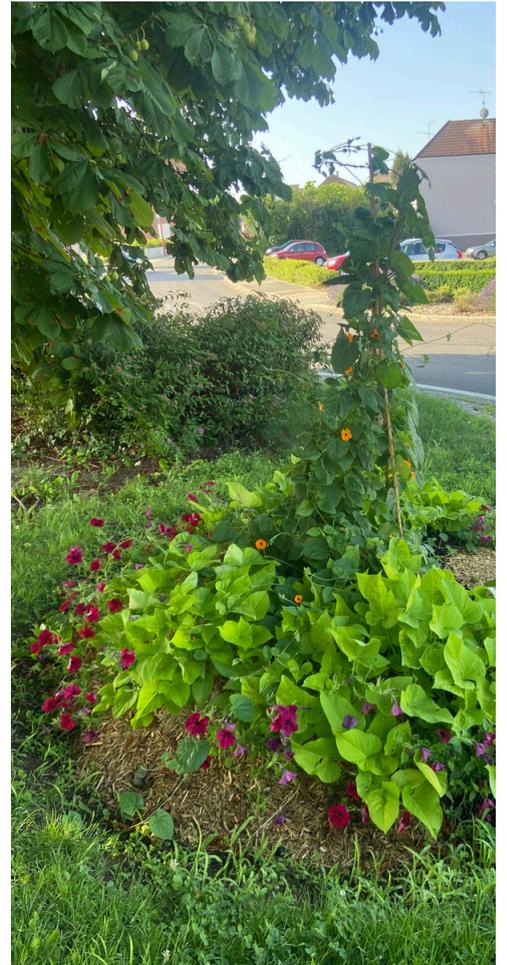
Les rond-points



Les rond-points



Les rond-points



Les rond-points



Les jardinières

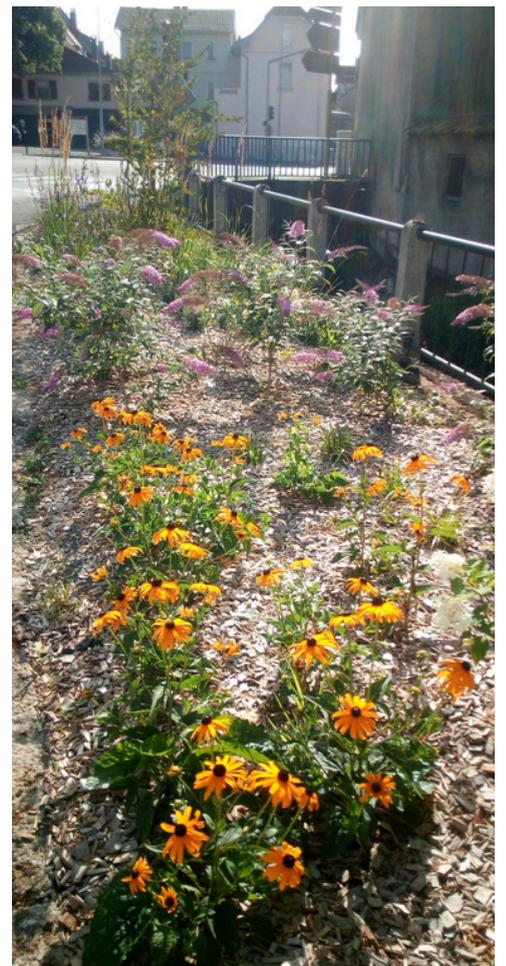


Les jardinières





Les massifs



Mme HINGRAY Antoinette



Mme ZALOZNIK Caroline



Mme THEURILLAT Christiane



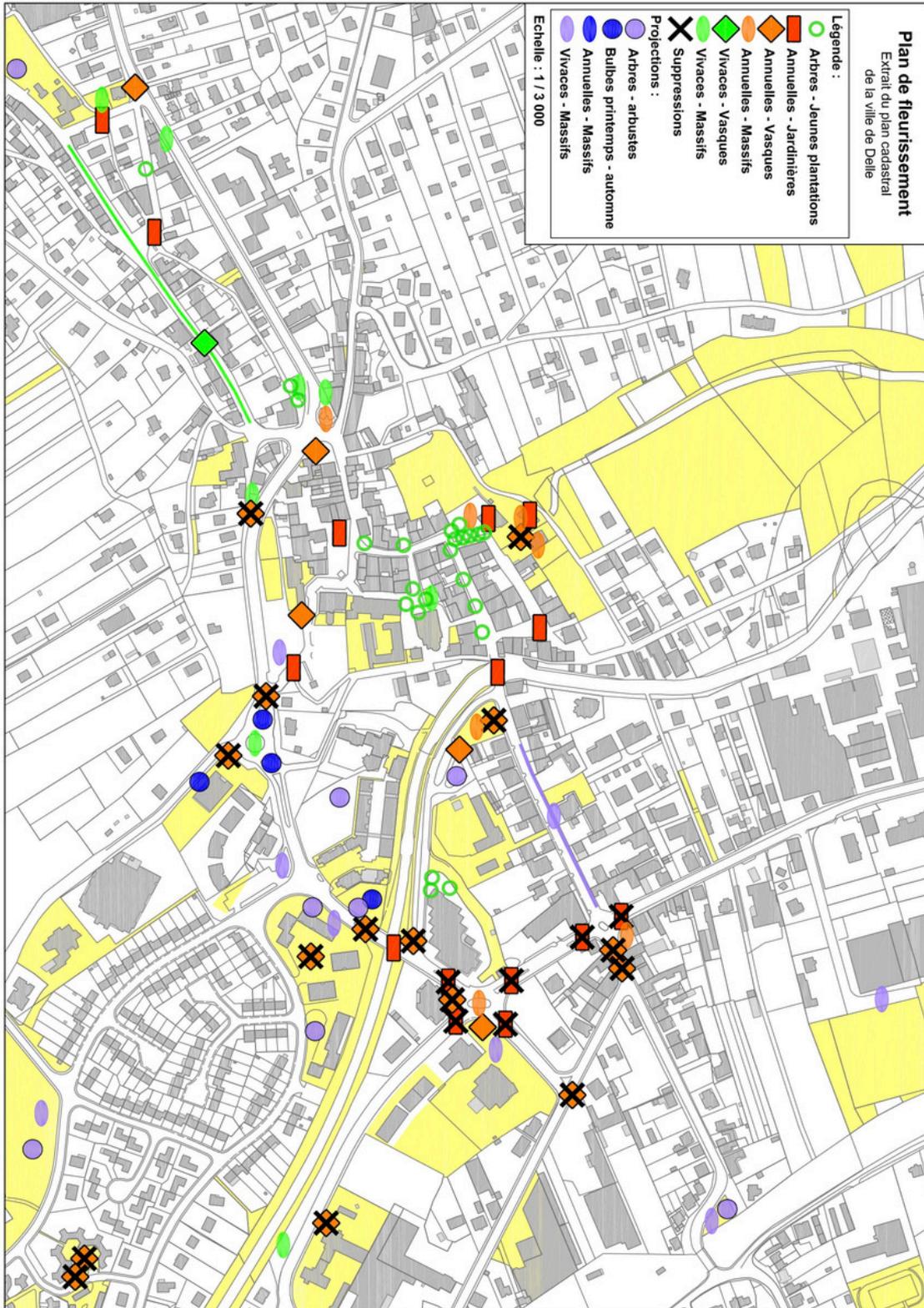
M. BETZLER Gilbert



Mme BROGGIA Laetitia



Le plan de la Ville





1 place François Mitterrand
90100 DELLE

03 84 36 66 66

www.delle.fr

